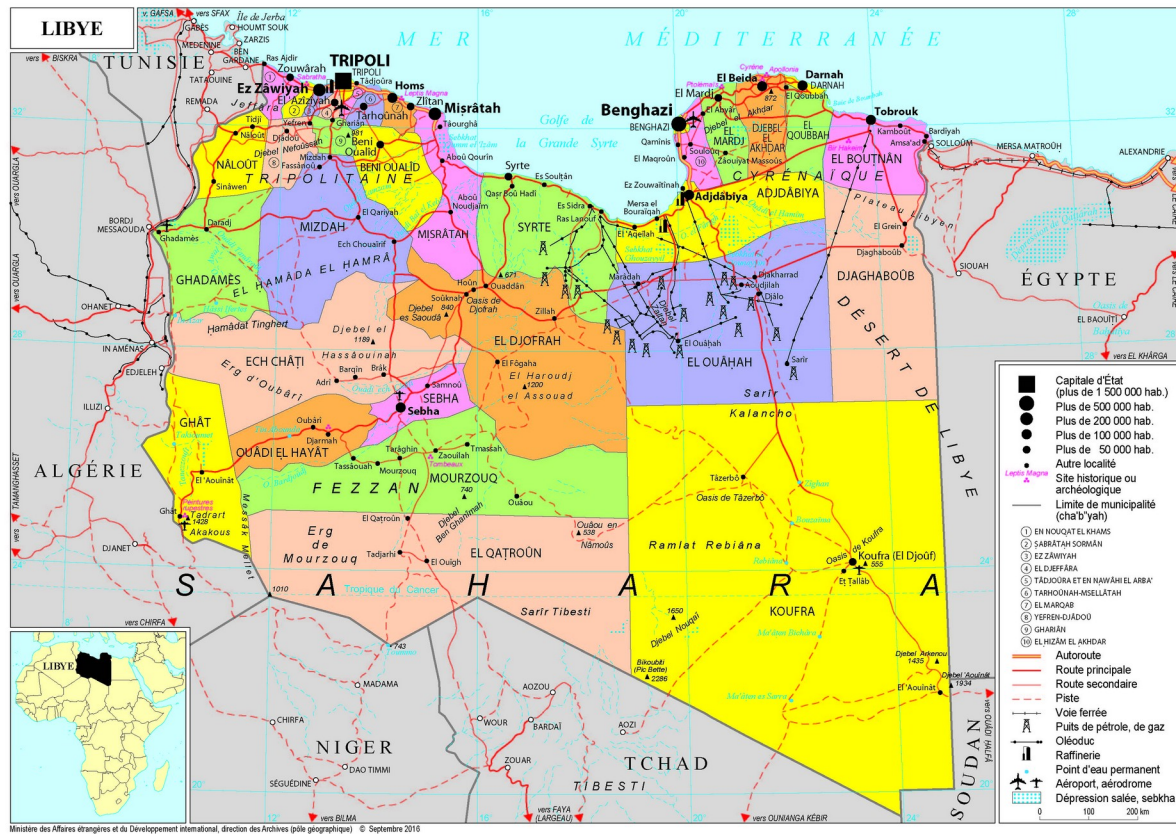


# Comprendre la crise libyenne (2019-2020) : contexte diplomatique, enjeux sécuritaires et intérêts gaziers autour des accords turco-libyens

Par [Mohamed El Amine Meziane](#)<sup>1</sup>, [Nicolas Klingelschmitt](#)<sup>2</sup>

Publié le 10/01/2020 • Durée de lecture : 11 minutes



La Turquie a annoncé le 2 janvier 2020 (1) son intention d'envoyer des troupes sur le territoire libyen en soutien au gouvernement de Faye El-Sarraj siégeant à Tripoli, qui subit de multiples offensives des forces du Maréchal Haftar depuis novembre 2019. Cette annonce fait suite à plusieurs mois de tractations diplomatiques entre Ankara et Tripoli, observées avec attention par les autres puissances de la région, dont l'Algérie qui a reçu Faye El-Sarraj ainsi que le ministre turc des Affaires étrangères le 6 janvier pour tenter d'enrayer la « crise libyenne » (2).

1 Mohamed El Amine Meziane, diplômé en Droit de l'Université de Blida en Algérie, inscrit au barreau de Blida et titulaire d'un master en droit international de l'université Lyon 3.

2 Nicolas Klingelschmitt est doctorant en science politique à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Ses domaines de recherche portent sur les Relations Internationales, en particulier la paix et la coopération sur le continent africain. Titulaire d'un master en Droit public mention Relations Internationales - Gestion de Programmes Internationaux de l'Université Jean Moulin Lyon 3, il est également consultant en géopolitique et a réalisé à ce titre plusieurs études auprès de l'Institut Afrique Monde (Paris) dont il est membre depuis 2016. Il a ainsi étudié les migrations de l'Afrique vers l'Europe, le dialogue interreligieux et la gouvernance. Pour Les clés du Moyen-Orient, il s'intéresse particulièrement aux liens qu'entretiennent politiquement, culturellement, économiquement et historiquement les pays d'Afrique et du Moyen-Orient.

Le 27 novembre 2019, le président turc Recep Tayyip Erdogan a signé avec Fayez El-Sarraj, le chef du gouvernement libyen reconnu par l'ONU, un mémorandum d'entente pour l'exploitation des gisements gaziers dans les eaux territoriales des deux pays, mais aussi dans des zones contestées par plusieurs pays, dont la Grèce. Dès l'annonce de la signature de cet accord, les réactions n'ont pas tardé, allant de la non reconnaissance de cet accord par le Maréchal Haftar et l'Égypte, jusqu'à l'expulsion de l'ambassadeur libyen en Grèce le 6 décembre 2019 (3).

Trois éléments liés à cet accord accentuent les tensions. D'une part, le texte de celui-ci n'a pas encore été publié officiellement, ni été véritablement relayé par les médias. D'autre part, en plus de cet accord sur les frontières maritimes, un autre accord de coopération militaire et sécuritaire a été signé lors de ladite visite. Enfin, s'ajoute à cela l'annonce du président turc précisant que son pays est prêt à envoyer des troupes sur le sol libyen, si le gouvernement de Tripoli le demande.

Cette importante déclaration de Recep Tayyip Erdogan a suscité de vives réactions, et laisse planer un potentiel regain d'intensité aux conflits en cours sur le sol libyen, dont la population n'a pas connu de véritables périodes de paix et de sécurité depuis la chute de Kadhafi en 2011 (4). La situation semble s'accélérer ces derniers jours, la ville côtière de Syrte étant tombée ce 7 janvier aux mains des forces du Maréchal Haftar assistées d'un patchwork de milices salafistes et d'anciennes troupes du clan Kadhafi. Khalifa Haftar est un ancien allié de feu le guide de la révolution libyenne, chef de corps expéditionnaire de l'armée libyenne sur le front tchadien (5) qui rompt avec Mouammar Kadhafi et part s'exiler aux États-Unis au début des années 1990. Il refait surface en Libye lors du printemps arabe de 2011, s'imposant au sein du Conseil National de Transition avant de s'exiler à nouveau en Amérique du Nord jusqu'à 2014 où il revient sur le sol libyen, fédère un ensemble de tribus et de milices jusqu'à contrôler une grosse partie de la Cyrénaïque (Est de la Libye), ce qui lui permet de se lancer à la conquête de l'ensemble du pays jusqu'à tenter depuis mi-2019 de renverser militairement le gouvernement reconnu par l'ONU de Fayez El-Serraj.

### **Une recherche d'alliés opérée par le GNA dans un contexte de défense contre l'offensive du Maréchal Haftar sur Tripoli**

Les tractations de ces derniers mois menées par le Government of National Accord (GNA) (6) de Fayez El-Sarraj en recherche d'un appui militaire turc ont fortement attisé les tensions entre les différentes factions libyennes et leurs appuis internationaux.

Pour le GNA, c'est-à-dire le gouvernement de Tripoli reconnu par l'ONU, la campagne militaire d'envergure lancée par le maréchal Haftar depuis le 4 avril 2019 est une menace majeure dans le sens où elle a pour objectif d'éliminer les forces militaires alliées au gouvernement de Tripoli, et d'aboutir à l'abrogation de l'accord de Skhirat (7), car les partisans d'Haftar considèrent que le conseil présidentiel qui a signé cet accord est illégitime. Ceux-ci l'accusent également d'un soutien à des groupes salafistes et terroristes (8).

Même si le gouvernement de Fayez El-Sarraj (GNA) a pu contenir les premières attaques des forces du Maréchal Haftar aux abords de Tripoli, la situation reste très fragile, d'autant plus que la capitale libyenne et ses infrastructures de base ne sont plus à l'abri des tirs de mortier des forces du Maréchal Haftar qui sont de plus en plus proches, et que pour la première fois depuis la chute de Kadhafi, des villes comme Misrata et Zaouïa ont elles aussi subi des bombardements aériens par les forces du Maréchal Haftar. Misrata a été bombardée en

prélude de l'offensive d'Haftar sur Tripoli, dès octobre 2019 (9), tandis que Zaouïa a subi des attaques aériennes ces dernières semaines, fin décembre 2019.

Le gouvernement libyen reconnu par l'ONU déclare régulièrement que le maréchal Haftar reçoit un soutien militaire, financier, logistique, médiatique et politique de la part de ses alliés dans la région et dans le monde, principalement de l'Égypte voisine, ainsi que des Emirats arabes unis, de l'Arabie saoudite, de la Jordanie, du Soudan et de la Russie. Un appui français aux forces pro-Haftar a également été dénoncé par le GNA ainsi que par plusieurs observateurs internationaux, ce que dément le Quai d'Orsay (10).

Depuis l'intensification de la bataille de Tripoli (débutée en novembre 2019), cet appui et soutien au maréchal Haftar devient de plus en plus visible et décisif, avec la multiplication des opérations de drones, et surtout la présence de combattants étrangers, notamment des mercenaires de la compagnie russe Wagner (11), ce qui a amené les États-Unis à critiquer ouvertement cette présence militaire russe au sein du conflit libyen (12).

Pour ces raisons, il était devenu urgent pour le gouvernement de Tripoli de trouver un soutien et un allié régional ou international pour essayer de desserrer l'étau autour de la capitale. Dans ce cadre, le chef du gouvernement Fayez el-Sarraj a effectué le 27 décembre 2019 un voyage à Ankara où il a rencontré Recep Tayyip Erdogan. Ce dernier a déclaré dans une interview télévisée du 9 décembre 2019 (13) que la Turquie ne reconnaît que le conseil présidentiel et le GNA comme gouvernement légitime. Il a ajouté que le gouvernement de Tripoli peut demander l'intervention de troupes turques sur le sol libyen, et que l'envoi de ces troupes n'affectera pas l'embargo sur la livraison des armes en Libye (14). Une carte que le gouvernement de Fayez el-Sarraj semble à présent vouloir jouer.

### **Les réactions des différentes factions libyennes**

Dès l'annonce de la signature de ces accords entre la Turquie et le gouvernement de Tripoli, les réactions n'ont pas tardé. Pour le gouvernement de Benghazi (allié avec le Maréchal Haftar), « l'accord de coopération militaire signé entre Erdogan et Sarraj n'a comme but que d'empêcher nos forces d'éliminer les terroristes qui se trouvent à Tripoli, et d'expulser les différentes milices de ses alentours » (15).

A son tour, le comité des Affaires étrangères du Parlement libyen (groupe de Benghazi) a considéré que la signature de ces accords par le gouvernement de Sarraj constituait une haute trahison, « un non-respect de la souveraineté libyenne » et que ces accords sont une menace sérieuse « non seulement pour la sécurité nationale libyenne, mais aussi pour la sécurité nationale arabe, et pour la paix et la sécurité dans la méditerranée » (16).

Quant au gouvernement de Tripoli, reconnu par l'ONU, il a affirmé son intention de ratifier cet accord rapidement (17), tout en affirmant que le conseil présidentiel a les prérogatives pour signer des traités internationaux, en évoquant l'article 8 §2 de l'accord de Skhirat (18), qui donne la compétence au conseil présidentiel du gouvernement de signer les traités et accords internationaux, après ratification par le Parlement (19).

### **Un voisinage hautement concerné par la poudrière libyenne et par les enjeux gaziers régionaux**

Pour les Etats voisins de la Libye, cette guerre de légitimité entre le groupe de Tripoli et le groupe de Benghazi a accentué la crainte d'un nouvel embrasement du conflit libyen, qui cette fois peut également avoir des effets sur l'Est de la méditerranée.

Pour l'Algérie, l'enjeu principal est sécuritaire, car les nouveaux développements en Libye, notamment la présence de plus en plus visible de combattants étrangers, et le possible déploiement de troupes turques, rend la situation fragile et menaçante. C'est pour ces raisons que le président algérien récemment élu Abdelmajid Tebboune a réuni le Haut conseil de sécurité, pour examiner la situation dans le Sahel et en Libye principalement, et a pris une série de mesures pour redynamiser le rôle de l'Algérie dans la région (20), et protéger le territoire et les frontières du pays.

A l'Est, pour l'Egypte, l'enjeu est double. D'abord, Le Caire refuse la présence des forces turques sur le sol libyen, considérée comme une menace imminente contre l'Egypte (21), car l'accord de coopération militaire et sécuritaire signé entre la Turquie et le gouvernement de Serraj permet aux forces turques d'utiliser l'espace aérien libyen, et surtout d'avoir accès aux eaux territoriales libyennes, proches des frontières maritimes égyptiennes et de ses gisements gaziers.

Cette question énergétique est justement le deuxième enjeu pour l'Egypte mais aussi pour les pays de l'Est de la méditerranée. Pour rappel, en plus de l'accord de coopération militaire et sécuritaire, la Turquie et le gouvernement de Tripoli ont signé un mémorandum pour délimiter les frontières maritimes de ces deux pays, et pour pouvoir exploiter les immenses gisements gaziers dans cette région, ce qui a très vite été dénoncé par la Grèce, Chypre et Israël qui ont des prétentions et des intérêts sur la zone.

La Grèce, pour sa part, a considéré cet accord comme contraire au droit international, en arguant qu'il n'existe pas de frontière maritime entre la Libye et la Turquie. Pour cette raison, et en réponse au refus du gouvernement de Tripoli de révéler le texte précis de cet accord, Athènes a expulsé l'ambassadeur libyen le 6 décembre 2019, en lui donnant 72 heures pour quitter le pays (22). Plus récemment, le 2 janvier 2020, Chypre, l'Italie et Israël, avec la Grèce, ont signé à Athènes un accord pour la construction d'un gazoduc sous le nom de EastMed, qui est présenté comme une source énergétique importante pour l'Europe (23).

En réponse, la Turquie a réaffirmé via son président Erdogan que l'accord est conforme au droit international, car la Turquie l'a signé avec le gouvernement reconnu par l'ONU comme le gouvernement légitime de la Libye, et que désormais personne ne peut exploiter ou faire passer des pipelines (Erdogan faisant référence au projet EastMed) via les zones comprises dans l'accord turco-libyen, sans le consentement d'Ankara (24).

### **Des tensions en mer du Levant pouvant influencer sur la géopolitique de l'énergie à l'échelle mondiale**

Les gisements gaziers visés à la fois par la Turquie et par les signataires du projet de gazoduc EastMed sont des gisements offshore situés en mer du Levant, nom donné à la zone la plus à l'Est de la mer Méditerranée, qui dispose d'importantes réserves de gaz naturel dont la propriété dépend de qui détient la souveraineté sur la zone maritime où se trouvent ces réserves. Du point de vue du droit international, la convention des Nations unies sur le droit de la mer de 1982 tenue à Montego Bay (et souvent mentionnée sous ce nom) prévoit que les Etats disposant d'une façade maritime peuvent revendiquer une Zone Economique Exclusive

(ZEE) constituant une zone maritime sur laquelle un Etat peut exercer la même souveraineté que sur son territoire terrestre en termes d'exploration et d'exploitation des ressources.

Le désaccord entre les différents pays bordant la mer du Levant est directement lié à la possibilité d'exploiter les ressources gazières qui s'y trouvent, et vient raviver un foyer crisogène qui a déjà connu des tensions avant l'accord turco-libyen. On peut à ce titre citer la situation de Chypre où l'envoi de navires turcs pour escorter les navires de forage a fortement alarmé la Grèce et Chypre en octobre 2019 (25), ou encore les relations particulièrement tendues entre Le Caire et Ankara depuis l'éviction du président élu Morsi (26).

Les enjeux liés à ces gisements peuvent aussi modifier l'influence de la Russie dans la région, au profit de la Turquie. Pour Ankara, c'est une opportunité de sécuriser son approvisionnement en gaz sur le long terme, en acquérant une autosuffisance énergétique progressive qui lui donnerait la possibilité de s'émanciper de la Russie dont elle dépend sur le plan énergétique, voire de pouvoir à son tour utiliser l'énergie gazière comme levier d'influence auprès de ses voisins orientaux et occidentaux.

A l'inverse, Moscou a intérêt à jouer de son influence stratégique dans la région pour conserver son monopole énergétique sur les marchés énergétiques méditerranéens et européens, mis à mal par l'accord turco-libyen et le projet EastMed. Cette influence stratégique se matérialise entre autres par sa présence militaire en Syrie, en particulier via sa base navale de Tartous à une trentaine de kilomètres de la frontière côtière entre la Syrie et le Liban. Non confirmée officiellement mais avancée par de nombreux observateurs internationaux, la présence de soldats de la société de mercenaires russes Wagner aux côtés du Maréchal Haftar en Libye peut également être interprétée comme une participation de Moscou au regain d'intensité du conflit libyen dans le but de déstabiliser voire, à terme, d'éliminer le GNA d'El Sarraj.

Notes :

(1) <https://www.france24.com/fr/20200102-pourquoi-la-turquie-va-envoyer-ses-troupes-en-libye>

(2) <https://www.jeuneafrique.com/878390/politique/libye-le-risque-descalade-militaire-replace-lalgerie-sur-le-devant-de-la-scene-diplomatique/>

(3) <https://ara.reuters.com/article/idARAKBN1XL2I4> (site Reuters en arabe).

(4) <https://www.lefigaro.fr/international/la-turquie-va-envoyer-des-troupes-en-libye-20191226>

(5) Voir à cet effet l'article portant sur la bande d'Aouzou, à la frontière entre le Tchad et la Libye, qui fut le théâtre d'une contestation territoriale intense :

<https://www.lesclesdumoyenorient.com/Du-panarabisme-decevant-au-panafricanisme-deferent-l-evolution-de-la-politique-2800.html>

(6) Ou gouvernement d'union nationale en français.

(7) L'accord de Skhirat a été signé en décembre 2015 au Maroc, réunissant les différentes factions libyennes (le maréchal Haftar était toutefois absent). Les parties présentes sous l'égide de l'ONU ont signé un accord (un draft de résolution et pas un accord final) qui était sensé être la feuille de route pour faire sortir la Libye de l'impasse, l'accord prévoyait entre autres la création d'un gouvernement d'union nationale, avec un mandat précis et limité dans le temps, et une possibilité de renouveler le mandat une année. Un an après, le Parlement refusait de renouveler le mandat du gouvernement d'union nationale issu de l'accord de Skhirat, le gouvernement de Tripoli refusait de céder et indiquait que son mandat serait toujours en cours jusqu'à l'élection d'un Parlement (ou tout organe) démocratiquement élu.

Voir <https://www.bbc.com/arabic/middleeast-42400000>

(8) “Libyan-Turkish memorandum of understanding local and regional dimensions”, Arab center for research and political studies( document en arabe), voir version anglaise [http://arabcenterdc.org/policy\\_analyses/the-libya-turkey-memorandum-of-understanding-local-and-regional-repercussions/](http://arabcenterdc.org/policy_analyses/the-libya-turkey-memorandum-of-understanding-local-and-regional-repercussions/)

(9) Ibid.

(10) Ibid.

(11) [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/11/22/la-libye-nouveau-theatre-d-intervention-des-russes\\_6020074\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/11/22/la-libye-nouveau-theatre-d-intervention-des-russes_6020074_3212.html)

(12) Ibid.

(13) Le chef d’Etat turc a répondu aux questions sur l’actualité au cours d’une émission de la Radio-Télévision de Turquie <https://www.trt.net.tr/francais/turquie/2019/12/09/erdogan-en-mediterranee-orientale-la-turquie-utilise-ses-droits-decoulant-du-droit-international-1320437>

(14) <https://www.bbc.com/arabic/middleeast-50801453>

(15) [shorturl.at/ejLOQ](http://shorturl.at/ejLOQ) (Aawsat.com, journal d’actualité internationale en arabe).

(16) Ibid.

(17) “Libyan-Turkish memorandum of understanding local and regional dimensions”, Arab center for research and political studies (document en arabe), voir version anglaise [http://arabcenterdc.org/policy\\_analyses/the-libya-turkey-memorandum-of-understanding-local-and-regional-repercussions/](http://arabcenterdc.org/policy_analyses/the-libya-turkey-memorandum-of-understanding-local-and-regional-repercussions/)

(18) Article 8§2-f de l’accord du Skhirat, signé en 2015 au Maroc, indiquait que le conseil présidentiel du gouvernement national (c’est-à-dire le Premier ministre, à Tripoli ) peut signer des traités internationaux , après l’approbation du Parlement. Cet article est l’argument principal utilisé par les parties qui s’affrontent en Libye. Pour le gouvernement de Tripoli, l’article 8 lui donne la possibilité de signer des traités internationaux, et donc l’accord signé avec la Turquie est conforme au droit. Mais pour le groupe de Benghazi (allié avec Haftar) le Parlement n’a pas été consulté, donc l’accord n’a aucun effet.

(19) Le 04/01/2020, le Parlement libyen (groupe de Benghazi) s’est réuni, et les députés ont voté à l’unanimité l’annulation des deux accords signés par le gouvernement de Tripoli avec la Turquie.

(20) Pour les mesures prises à l’intérieur, le président Tebboune a demandé une réévaluation de la situation sécuritaire et humanitaire aux frontières entre la Libye et l’Algérie (plus de 800 km) afin de clarifier l’éventualité d’un futur redéploiement de l’armée. Concernant l’action diplomatique, dans les 10 premiers jours de janvier 2020, l’Algérie a reçu la visite de Fayez El-Serraj, chef du gouvernement libyen (<http://www.aps.dz/algerie/99807-le-president-du-conseil-presidentiel-libyen-fayez-el-serraj-quitte-alger>), du ministre turc des Affaires étrangères (qui a transmis une invitation à Erdogan pour visiter Alger et discuter de la situation en Libye) (<http://www.aps.dz/algerie/99821-le-president-tebboune-recoit-le-ministre-turc-des-affaires-etrangeres>), du ministre italien des Affaires étrangères (<https://www.dzairdaily.com/luigi-di-maio-italie-libye-algerie-tebboune>), et une invitation d’Angela Merkel à participer à la conférence de Berlin sur la Libye (<https://www.tsa-algerie.com/crise-libyenne-merkel-appelle-tebboune>).

(21) <https://www.bbc.com/arabic/inthepress-50602288>

(22) <http://www.rfi.fr/europe/20191206-grece-expulse-ambassadeur-libyen-accord-turco-libyen>

(23) [https://www.lexpress.fr/actualite/monde/la-grece-la-chypre-et-israel-signent-un-accord-sur-le-gazoduc-eastmed\\_2113307.html](https://www.lexpress.fr/actualite/monde/la-grece-la-chypre-et-israel-signent-un-accord-sur-le-gazoduc-eastmed_2113307.html)

(24) <https://www.trtworld.com/turkey/why-did-turkey-sign-a-maritime-deal-with-libya-32064>

(25) <https://www.aljazeera.com/ajimpact/greece-israel-cyprus-sign-gas-pipeline-deal->

[angering-turkey-200102142853126.html](#)

(26) <http://www.slate.fr/monde/80351/egypte-turquie-crise-diplomatique>